



Les points forts

- Performant
- Unique
- Durable

Caractéristiques techniques réglementaires

- Composition : 500 g/kg flonicamide
- Formulation : granulés dispersables (WG)
- Famille chimique : pyridinecarboxamides (code IRAC : 29)
- ZNT : 5 mètres (sauf poivron et piment)
- Délai de rentrée : 24 heures

Teppeki (AMM 2050046) 50% flonicamide, formulation WG. Marque déposée d'Ishihara Sangyo Kaisha (ISK) Ltd, Japon. Détenteur homologation : ISK Biosciences Europe SA. P264 Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. P280 Porter un équipement de protection des yeux. P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une ZNT de 5 m par rapport aux points d'eau. SPe8 Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Pour les usages sur colza, moutarde, betteraves, poivron et piment : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et les périodes de production d'exsudats. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. Pour tous les autres usages : Emploi autorisé durant la floraison (une seule application) et en période de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles (positionnement précoce du traitement). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, cf <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, cf l'étiquette ou www.phytodata.com.



Attention.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

EUH208 Contient du Maléate de Disodium (ISO) (CAS: 371-47-1). Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Pour une culture **sans puceron**



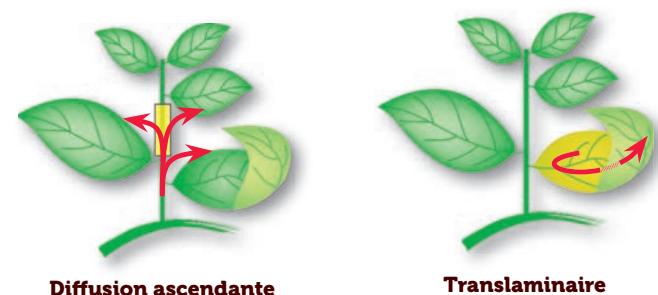
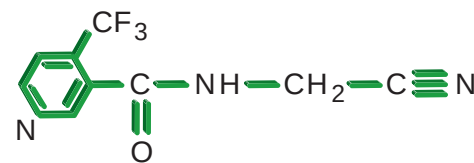
PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



Unique

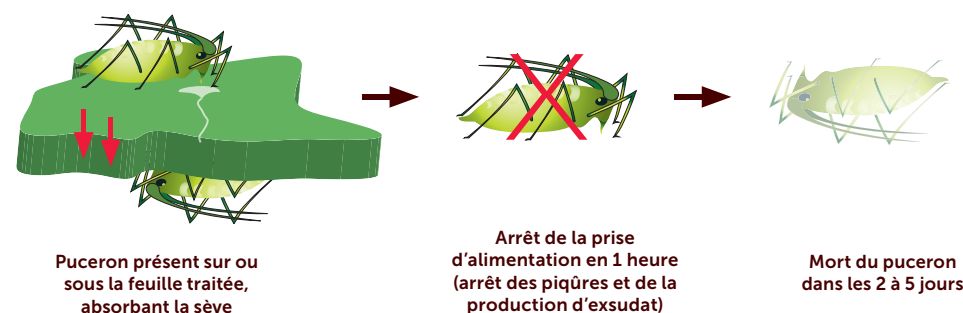
Flonicamide : une molécule unique

Teppeki® est un aphicide translaminaire et à diffusion ascendante. Il contient 50% de flonicamide qui appartient à la famille des pyridinecarboxamides.



Flonicamide : un mode d'action unique

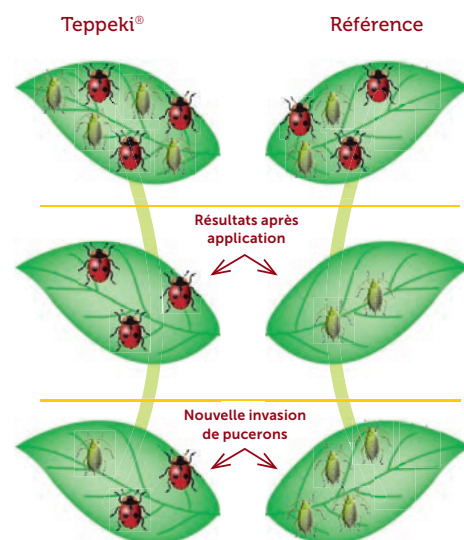
La flonicamide est un inhibiteur de prise de nourriture, **seul représentant du code 29 (classification IRAC)**. La flonicamide bloque très rapidement la prise de nourriture par ingestion ou par contact. La flonicamide présente une action translaminaire et une diffusion ascendante.



Durable

Respect des auxiliaires !

Teppeki® est un aphicide spécifique sans effet sur les arthropodes utiles. La flonicamide ne détruit pas les prédateurs et parasites naturels des pucerons.



Teppeki® : une spécialité d'avenir !

L'absence d'effet sur les prédateurs naturels des pucerons et le mode d'action spécifique de **Teppeki®** en font un outil d'avenir pour la protection des cultures aujourd'hui et demain.



Homologations actuelles

Cultures cibles recommandées	Ravageurs cibles recommandés	Doses	DAR (jours)	Nb. d'applications/cycle cultural
Agrumes (oranger, citronnier, pamplemoussier, mandarinier, clémentinier, limettes et autres agrumes)	Pucerons	100 g/ha	60	2 (a)
Arbres et arbustes d'ornement	Pucerons	140 g/ha	-	3
Betteraves industrielles, fourragères, potagères (b)	Pucerons	140 g/ha	60	1
Blé, triticale, épeautre	Pucerons des épis, Pucerons du feuillage au printemps	140 g/ha	28	2 (c)
Colza, moutarde (d)	Pucerons	100 g/ha	F	1
Cerisier	Pucerons	140 g/ha	14	2 (c)
Concombre, courgette, cornichon (uniquement autorisé sous abri)	Pucerons	100 g/ha	1	3 (a)
Cultures florales et plantes vertes	Pucerons	140 g/ha	-	3
Houblon	Pucerons	180 g/ha	21	2 (c)
Melon, pastèque et potiron	Pucerons	100 g/ha	1	3 (a)
Pêcher, nectarinier	Pucerons	140 g/ha	14	2 (c)
Poivron et piment (Uniquement autorisé sous abri)	Pucerons	100 g/ha	1	2 (b&g)
Pois écosés frais	Pucerons	140 g/ha	14	1
Pommes de terre	Pucerons	160 g/ha	14	2 (c)
Pommier, poirier, cognassier, néflier, nashi, pommelte	Pucerons (non recommandé sur puceron lanigère)	140 g/ha	21	3 (c)
Potagères, PPAMC et cultures florales porte-graines	Pucerons et autres insectes piqueurs	140 g/ha	-	2
Graminées et légumineuses porte-graines	Pucerons	140 g/ha	-	2
Prunier, jujubier	Pucerons	140 g/ha	14	2 (c)
Rosier	Pucerons	140 g/ha	-	3
Tabac	Pucerons	140 g/ha	-	2
Tomate, aubergine	Aleurodes (irrigation goutte à goutte sous abri)	160 g/ha	(e)	3 max quel que soit le ravageur dont : - 2 max sur aleurodes (f) - 3 max sur pucerons (a)
	Pucerons	100 g/ha	1	

- (a) Respecter un intervalle de 14 jours entre les applications
(b) Application à partir du stade 2 feuilles
(c) Respecter un intervalle de 21 jours entre les applications
(d) Application du stade 2 à 8 feuilles

- (e) Le DAR est déterminé par le stade de la culture
(f) Respecter un intervalle de 10 jours entre les applications
(g) Respecter un intervalle de 7 jours entre les applications

Emploi autorisé durant la floraison (1 seule application) et en période de production d'exsudats (positionnement précoce du traitement) en dehors de la présence d'abeilles (sauf pour les usages colza, moutarde, betteraves, poivron et piment).